



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SEINE

Réunion du 13 décembre 2022

Présents : Odile BERARDO ; Myriem CHAMI ; Evelyne DENYS ; Laurence DUFLOS ; Danièle GRIMAUD ; Marie HUIGNARD ; Chantal LINKS ; David MANKARIOUS ; Patrice MIGAULT ; Stéphane MINODIER ; Marie-Christine NAFFAH ; Paola PELLIZZARI ; Claire POURVIN ; Sylvie RIMSKY ; Muriel SCHEUER ; François RICHE ; Maria MAIONCHI ; Karima AMALOU ; Claude NOURRY ; Guy GIRARD.

Excusés : Carlotta FEA MESNAGE ; Philippe LOIRET ; Florence MATHIEU ; Marie-Bénédicte SASSI ; Marta HOSKINS.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Maëlle POUILLEVET, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Présents non-inscrits au Conseil : Isabelle BLANC.

Points d'information :

La co-présidence étant absente, Sylvie RIMSKY s'est vue confiée la fonction d'animatrice de la réunion du Conseil de quartier.

- Sylvie RIMSKY indique que les Conseils de quartier Marais-Archive et Marais-Place des Vosges ont participé à une réunion avec la Mairie de Paris Centre durant laquelle ils ont questionné et fait remonter leur insatisfaction quant au nouveau Plan de circulation. Florence MATHIEU a demandé à être associée aux futures réunions à ce propos. Boris JAMET-FOURNIER confirme que cela ne pose pas de souci et qu'il est bienvenu que les Conseils de quartier portent des sujets relatifs aux politiques publiques en œuvre.

François RICHE prend la parole pour expliquer qu'il existe une Commission « Mobilités » au sein du Conseil Marais-Archives, qui intègre deux personnes du Conseil Marais-Place des Vosges. Ils ont fait une première résolution pour exprimer leur désaccord avec le Plan de circulation « Marais – les Îles », votée par les deux Conseils. Suite à cela, les co-présidents des deux Conseils de quartier signataires ont été reçus par Ariel WEIL et Florent GIRY, Florence MATHIEU a également participé à cette réunion. La Mairie va appliquer son Plan de circulation mais les Conseils ont le droit de proposer quelques légères modifications argumentées et précises, lesquelles seront étudiées par la Mairie. Une deuxième résolution, votée le 12 décembre par le Conseil de Quartier Marais-Archives, est en cours de finalisation et sera présentée en janvier au Conseil de quartier Seine et au Conseil de quartier Marais-Place des Vosges par Laurence DUFLOS. Cette dernière souligne que la Mairie est à l'écoute des points spécifiques que les habitants font remonter.

Une Conseillère de quartier suggère que le fonctionnement par vote de résolution aurait peut-être plus de poids qu'une liste envoyée dans un mail.

Le mot « labyrinthe » est utilisé pour définir le Plan de circulation du Marais : une Conseillère de quartier exprime être en accord avec l'idée de casser le trafic de transit mais remonte les difficultés créées sur les mobilités des habitants.

L'an dernier, l'implantation d'agrès sportifs dans le quartier a été votée. Différents emplacements ont donc été proposés par le Conseil de quartier. Le nouvel emplacement envisagé pour accueillir ce projet est l'esplanade du quai Henri IV. Il a été demandé d'associer aux agrès adultes une zone pour enfants pour que les parents puissent aussi venir lorsqu'ils s'occupent des enfants.

Intervention Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole pour introduire la nouvelle Coordinatrice des Conseils de quartier, Maëlle POUILLEVET, puis pour répondre aux questions posées par le Conseil de quartier en novembre. Il regrette toutefois que l'activité du Conseil du jour se limite à une séance de questions posées à la Mairie.

Avancées du projet d'agrès sportifs: Il y a eu une réunion entre les services de la DEVE (les Espaces Verts) et Florence MATHIEU. Le lieu retenu est le toit du tunnel Henri IV au niveau de l'Esplanade des Villes-Compagnons-de-la-Libération. Des échanges sont en cours sur la faisabilité d'implantation sur ce nouveau lieu ciblé, afin que l'on puisse confirmer la faisabilité, notamment pour des impératifs de sécurité.

Un Conseiller de quartier rebondit: il existe une « sphère » grillagée sur la voie George Pompidou qui pourrait être utilisée pour ce projet, face à la dangerosité du lieu (voitures et enfants).

Budget participatif: Comment a été dépensée la somme allouée au projet propreté du Budget Participatif ?

Un des projets lauréats de l'édition 2021 du Budget participatif « Renforcer les moyens d'actions en faveur de la propreté ». Les 1 500 000€ alloués ont été fléchés vers l'achat de 4 laveuses, 3 gluttons, du matériel numérique, de corbeilles pour les berges de Seine et la mise en place d'action de sensibilisation aux enjeux d'environnement et de propreté. Les laveuses et les gluttons ont été réceptionnés.

Compte-rendu de la réunion relative au Plan Local d'Urbanisme :

La Mairie a bien pris en compte la demande du Conseil de quartier d'avoir le compte rendu de la réunion sur le PLU de Paris Centre présentée par Gauthier CARON-THIBAUT en octobre.

Il est souligné par une Conseillère de quartier qu'il manque des compte-rendu des dernières réunions de Conseil de quartier Seine sur le site internet de la Mairie. Maëlle POUILLEVET affirme les mettre en ligne dès que possible. Une autre Conseillère informe que les compte-rendu sont généralement envoyés en même temps que les convocations pour les prochaines réunions.

Services sociaux

Chaque arrondissement dispose d'un seul Espace Parisien des Solidarités (EPS). A Paris Centre, l'Espace Parisien des Solidarités a pris pleinement possession de l'ancienne Mairie du 2^e, ce qui rallonge le trajet par rapport à l'ancienne mairie du 4^e. Bien qu'il soit relativement bien desservi par les transports en commun (bus 29 direct depuis Bastille, M3 Bourse, M1 et M7 Palais Royal Musée du Louvre), il y a un objectif de développer ces permanences hors les murs, ce qui demande des lieux et du personnel.

L'Association Locale d'Urbanisme, qui opérait dans le 3^e arrondissement et qui est devenue l'AUPC, Association d'Urbanisme de Paris Centre, avait eu pour projet de développer un service de navettes fluides. Une Conseillère de quartier juge que cette question redevient pertinente avec le regroupement des Mairies.

Une Conseillère de quartier revient sur ce point. La semaine passée, une navette entre le Quartier Jeunes et la Mairie de Paris Centre était mise en place (pour la distribution de chocolats) et celle-ci n'était pas accessible aux fauteuils roulants et aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Liste des Conseils de quartier par secteur: la liste actualisée des membres du Conseil de quartier Seine a été transmise par la Coordination des Conseils de quartier à l'équipe d'animation le 28 novembre. Afin de faciliter la sectorisation des Conseillers et Conseillères, les membres présents écrivent leur secteur à côté de la feuille d'émargement. Boris JAMET-FOURNIER rappelle que la fusion des Conseils de quartier a aussi été mise en place pour faciliter le travail de la Coordination mais que c'est bien de la prérogative du Conseil de s'organiser comme il le souhaite en interne.

Présentation des questions à la Mairie par ancien secteur de Conseil de quartier.

Secteur Saint-Germain-l'Auxerrois (représentant du groupe : Stéphane MINODIER).

1. Les voitures se garent sur le parvis Cheval Blanc. C'est dangereux et il y a déjà eu des accidents. Cela constitue un danger pour les piétons.

Est-il possible de réparer les dalles et d'installer de nouveaux potelets/pots de fleurs afin d'empêcher physiquement les véhicules de se garer sur le Parvis ? Cela permettrait d'empêcher que les voitures puissent se garer, notamment en marche arrière.

2. La rue des prêtres Saint Germain l'Auxerrois est empruntée par les camions de livraison de la Samaritaine. Les livraisons sont jugées chaotiques, sans respect des horaires, et génèrent des nuisances importantes. Afin de gérer ces problèmes au mieux dans l'intérêt de tous, sur le temps long, et pour éviter que se crée un climat de conflictualité permanent, est-il possible de créer un comité de suivi Mairie/Samaritaine-Hôtel du Cheval Blanc/riverains, avec un système de réunions périodiques ? La Mairie peut-elle prendre contact avec la Samaritaine à cet égard ? Cela avait bien fonctionné pendant les travaux. Il est aussi demandé que la police municipale fasse respecter la réglementation sur le trafic, sens interdit, stationnement sur les trottoirs.

Par ailleurs, il est signalé que des événements ont lieu au niveau de la Samaritaine sans que les riverains soient informés, avec la présence notamment de grues, générant des problèmes de stationnement.

3. Rue des Bourdonnais, les livraisons au groupe LVMH génèrent des nuisances. Est-il possible de créer un comité de suivi Mairie/LVMH/riverains et solliciter l'intervention de la Police ?

Boris JAMET-FOURNIER souligne qu'il trouve que ces comités seraient une bonne manière d'échanger à intervalles réguliers.

4. Sécurité : il y a une recrudescence de vols à la tire et un sentiment d'insécurité croissante, surtout la nuit. Il s'agit d'un problème connu et le groupe s'est senti le devoir de reposer le problème. Il est demandé la réouverture d'une antenne de police dans le quartier.

5. Le groupe propose la création d'un jardin d'enfants, constatant que les jardins d'enfants existants sont éloignés et que le jardin des Halles est surexploité et serait en mauvais état.

Stéphane MINODIER dit que c'est un point qui demandera un travail plus approfondi, qui pourrait peut-être être proposé dans le cadre du Budget Participatif. Les deux sites proposés sont la place Dauphine (vers la partie haute, vers le Tribunal) et la cour entre la cure et le beffroi (entre l'ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement et l'Eglise, lieu qui jouxte les écoles qui sont derrière).

6. Une réunion publique d'information sur les transports publics a été demandée en début d'année et acceptée en avril 2022. Celle-ci n'a pas encore eu lieu. Il est demandé de l'organiser dès que possible, surtout avec l'aménagement de la place Saint-Gervais qui n'est pas encore statué.

7. Il y a un an/un an et demi, il avait été question de la création d'une vaste esplanade devant l'ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement, qui comprenait les douves. Ce projet est-il toujours d'actualité ?

Secteur Saint Gervais et secteur Arsenal (Claire POURVIN).

1. Il est demandé d'être associé à l'aménagement de la Place Saint Gervais, notamment sur les questions d'accessibilité des véhicules de secours d'une part, et des résidents d'autre part. Il reste notamment un flou sur la rue de Brosse et la rue François Miron. Il est souligné qu'il est nécessaire que ça reste accessible aux véhicules de pompier, notamment du fait de maisons très anciennes en bois.

2. L'ancien Conseil de quartier Saint-Gervais avait lutté pour avoir une poubelle en face du 38 rue St Paul, qui a été détruite par les camions au bout de 3 semaines. Le groupe avait mis 3 ans à l'obtenir, puis 2 ans à la réobtenir. Cette poubelle va-t-elle revenir ? Il est signalé l'absence de poubelles sur cette portion.

3. Il existe un sujet de propreté commun aux secteurs de l' Arsenal et St Gervais, notamment avec les feuilles et les déjections canines. Il a notamment été constaté qu'une tâche de vomi sur le quai Henri IV, qui n'a pas été nettoyée en trois semaines. Il y a des problèmes d'entretien au niveau de la voirie en dehors des grands axes, que ce soit les trottoirs ou les voies.

Une Conseillère de quartier fait remonter que les pieds d'arbre et les trottoirs quai Henri IV, rue de Schomberg et boulevard Bourdon, ne sont pas pris en charge.

Il est demandé des informations sur la fréquence de nettoyage dans ces secteurs. Y a-t-il quelque chose de fait vis-à-vis des rats ?

4. Secteur Arsenal : le groupe souhaiterait savoir si les opérations de contrôle des cyclistes fonctionnent (pour le respect du code de la route) et propose qu'elles aient également lieu sur le quai Henri IV et boulevard Henri IV (présence d'écoles à côté).

Boris JAMET-FOURNIER souligne qu'ils verbalisent bien les cyclistes contrevenants mais le Conseil de quartier souhaiterait que ce soit plus fréquent.

5. Il est signalé la dangerosité des potelets noirs séparant la piste cyclable de la voie de voiture/bus/taxi le long de la rue de Rivoli, jugés peu visibles, et le manque d'éclairage des pistes cyclables depuis la Concorde jusqu'à Sully Morland.

6. Un Conseiller de quartier revient sur le boîtier d'un feu rouge, à l'angle du quai Henri IV et de la rue de Schomberg, qui a été enlevé. Il est redemandé la possibilité d'installer un boîtier pour que les personnes en fauteuil roulant puissent traverser.

7. Une Conseillère de quartier signale de nouveau un problème d'écoulement des eaux pluviales au niveau de la rue Agrippa d'Aubigné et du boulevard Henri IV, qui fait des bassines à cheval sur le trottoir et la rue.

Secteur des Îles (Sylvie RIMSKY).

1. Sur l'île de la Cité, au bout de la rue d'Arcole et le long de l'Hôtel Dieu, la palissade du chantier laisse un passage très étroit. Est-ce qu'on peut reculer la palissade à cet endroit-là de l'autre côté des arbres, afin qu'il y ait un passage pour les vélos ?

2. Il y a beaucoup de travaux sur l'île Saint-Louis, entre la rue Poullétier et l'Eglise, avec notamment un projet de création d'une Rue aux Enfants. Un calendrier des travaux du secteur pourrait-il être transmis au Conseil ?

3. Bruit sur les berges l'été : une amélioration a été notée pour ce qui concerne les sonos privatives. Par contre, l'Hôtel de Ville installe de plus en plus d'animations considérées comme extrêmement sonorisées et bruyantes. Aucune limitation de bruit ne serait appliquée selon une Conseillère. Même si ces animations n'ont pas lieu tard dans la nuit, elles peuvent durer plusieurs heures et elles émettent un bruit très élevé. Quelle est la sonorisation autorisée pour les événements municipaux sur les quais ?

4. Une Conseillère de quartier signale un problème sur le trottoir, au niveau des 41 et 43 quai de Bourbon dans l'île Saint-Louis près du pont Louis-Philippe. Celle-ci informe que, suite aux travaux sur le trottoir, l'égout est bouché, ce qui fait que l'eau stagne en permanence. Des marques vertes ont été tracées au sol, mais cela ne semble pas avancer. Qu'en est-il ?

5. Une Conseillère de quartier mentionne les nombreux tournages de films qui ont lieu sur l'île de la Cité, en disant que toutes les productions ne sont pas respectueuses. Par exemple, des lanternes sont restées sciées pendant plusieurs années avant d'être remises. Une production a coupé les lumières urbaines pour pouvoir tourner un spot publicitaire, sans les remettre en partant. Une production a bloqué l'accès d'une pharmacie.

Boris JAMET-FOURNIER répond négativement à cette Conseillère qui demande si les résidents peuvent toucher une part de l'argent générée par la Mairie par le biais de ces réservations de lieux. Il informe que la Mairie va insister auprès de la Mission Cinéma de la Ville pour que les points de règlement des tournages soient appliqués aussi strictement que possible.

Une Conseillère de quartier demande s'il existe-t-il un numéro à contacter pour signaler des problèmes liés aux productions ?

6. Il est demandé des informations sur l'organisation à venir de la circulation à Paris Centre durant les futurs Jeux Olympiques.

L'ensemble des questions est voté à l'unanimité.

Présentation de la proposition soumise au vote pour le Plan Climat (Claire POURVIN).

Le groupe de travail était constitué de Odile BERARDO, Paola PELLIZZARI, Carlotta FEA MESNAGE, Florence MATHIEU et Claire POURVIN.

L'objectif est de regarder quelles sont les actions possibles à mettre en place au niveau habitants et au niveau Paris Centre, pour agir sur le Plan Climat.

- La première proposition est de demander à être sensibilisés et formés aux actions et à l'environnement : comment bien connaître ce sujet ? comment agir à son échelle ? quels sont les impacts globaux ?.

Le groupe a notamment identifié des associations qui pourraient former les membres du Conseil de quartier, pour ensuite encourager des actions citoyennes par le biais d'un « groupe sensibilisation climat ».

- Le groupe a repris les lignes directrices abordées lors des débats du Conseil de quartier sur le PLU, avec une note plus environnementale, aussi bien pour protéger le quartier que pour travailler sur la mobilité.

- Le groupe a préféré parler de « véhicule propre » pour l'offre de transports, plutôt que de se concentrer sur du « tout électrique », qui est propre dans son fonctionnement mais pas forcément « de bout en bout » dans sa fabrication et son recyclage. Le groupe a préféré un panel de véhicules plus large et a proposé de travailler sur la manière dont on calcule les coûts de la construction à l'exploitation, en passant par le recyclage et l'usure (coûts induits, économiques et environnementaux). Un tramway peut par exemple être beaucoup plus coûteux qu'un bus qui a une voie dédiée.

- Le groupe mentionne aussi des principes de coopératives. Le but est notamment de favoriser le recours à des produits locaux et de valoriser par exemple des réseaux d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Le groupe a aussi imaginé un système de coopérative auquel pourraient participer les commerçants, pour mieux gérer leur système de livraison. De même, il est proposé une coopérative d'utilisateurs-consommateurs des commerçants locaux, avec un système de livraison qui permettrait aussi de limiter les coûts pour tous et toutes. L'objectif est de limiter les déplacements multiples avec des commandes groupées.

Une Conseillère de quartier souligne que l'Opération Sully Morland mise en place il y a quelques années n'avait pas fonctionné.

Paola PELLIZZARI rappelle qu'il existe déjà des organisations de commerçants qui essaient de se mettre en contact avec La Poste, sur tout Paris, pour avoir des prix très bas grâce à un système de coopérative et ainsi essayer de contrecarrer Amazon.

- Pour la construction et la rénovation d'immeubles, le groupe veut encourager à voir le coût « de bout en bout » en prenant en compte la chaîne de production et d'acheminement et non pas seulement le fait que les matériaux soient biosourcés.

- Enfin, il est proposé l'installation d'une Recyclerie au sein de l'Académie du Climat, ancienne Mairie du 4^e.

Une Conseillère précise que l'idée est d'encourager le tri des déchets et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle mentionne la possibilité de faire des études sur les quantités produites de nourriture, agir sur tous les leviers pour rendre obligatoire le tri des déchets, collecter tous les produits invendus dans les commerces pour les plus démunis, par l'intermédiaire des associations locales, installer des frigos solidaires dans chaque quartier comme dans d'autres arrondissements, et sensibiliser les habitants par des affichages.

- Il est ensuite question de favoriser les artisans de proximité pour limiter les déplacements : ils ne viennent plus, ou viennent de très loin. On voudrait que la Mairie puisse récupérer des locaux en rez-de-chaussée. Il s'agirait de locaux gratuits ou à bas prix et éphémères.

- Une idée est de lancer un « Guide des commerçants » dans lequel seraient mis en valeur les commerçants qui sont les plus vertueux en terme de politique environnementale.

Cette proposition de dépôt d'idée pour le Plan Climat au nom du Conseil de quartier est adoptée avec 18 votes « pour » et 1 abstention.

Autres points :

- Il est précisé par la Coordination des Conseils de quartier qu'il est bien possible de voter dans plusieurs Conseils de quartier tant qu'on y est officiellement inscrit: la Charte ne l'empêche pas.

- Une Conseillère de quartier fait remonter un problème de pots de fleurs utilisées par certaines personnes comme un cendrier et d'absence de ramassage de cigarettes rassemblées en tas au bas d'une poubelle sur la petite place Saint-Paul. Photos à l'appui, elle affirme que ce tas de cigarettes n'a pas été ramassé en une semaine. D'autres membres du Conseil lui suggèrent de faire des signalements quotidiens sur « Dans ma rue ». Une Conseillère lui suggère de demander directement aux techniciens: il se peut que ce soit aussi un manque de matériel adapté à cette tâche.

- Sur le thème de la sensibilisation à la propreté des usagers, une Conseillère de quartier indique qu'elle juge que les petits panneaux incitatifs au-dessus des poubelles sont très efficaces dans d'autres quartiers. Elle suggère d'en poser à des endroits stratégiques.

La création d'un groupe de travail « Propreté » est lancée. L'objectif est que chaque secteur remonte les points noirs liés à ce sujet, en les localisant de manière précise. Il est proposé que ce groupe de travail demande à la Direction de la Propreté d'intervenir pour expliquer leurs passages et modes de fonctionnement.

Une adresse mail est créée : proprete-seine@conseil-de-quartier.fr . Les noms notés sont Evelyn DENYS, Maria MAIONCHI, Laurence DUFLOS et éventuellement Marie-Christine NAFFAH et Stéphane MINODIER.

- Une Conseillère de quartier demande si le recrutement pour être volontaire de Paris dans le cadre des Jeux Olympiques est déjà complet et fermé.

Récapitulatif des questions et demandes pour la prochaine séance :

1. Est-il possible de réparer les dalles du parvis Cheval Blanc et d'installer de nouveaux potelets/pots de fleur afin d'empêcher physiquement les véhicules de se garer ?

2. Est-il possible de créer un comité de suivi Mairie/Samaritaine-Hôtel du Cheval Blanc/riverains, avec un système de réunions périodiques ? la Mairie peut-elle prendre contact avec la Samaritaine à cet égard ?

3. Est-il possible de créer un comité de suivi Mairie/LVMH/riverains ?

4. Il est demandé la réouverture d'une antenne de police dans le quartier.

5. Il est demandé d'organiser la réunion publique d'information sur les transports publics dès que possible, surtout avec l'aménagement de la place Saint-Gervais qui n'est pas encore statué.

6. Le projet de création d'une grande esplanade devant l'ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement est-il toujours d'actualité ?

7. Il est demandé d'être associé à l'aménagement de la Place Saint Gervais, notamment sur les questions d'accessibilité des véhicules de secours d'une part, et des résidents d'autre part (il reste notamment un flou sur la rue de Brosse et la rue François Miron).
8. La poubelle en face du 38 rue St Paul va-t-elle réinstallée ?
9. Il est demandé des informations sur la fréquence de nettoyage dans les secteurs Arsenal et St Gervais (quai Henri IV, rue de Schomberg, boulevard Bourdon) et si des actions sont menées à l'encontre des rats.
10. Les opérations de contrôle des cyclistes dans le quartier de l'Arsenal fonctionnent-elles et serait-il possible qu'elles aient également lieu sur le quai Henri IV et boulevard Henri IV (du fait de la présence d'écoles à côté) ?
11. Il est redemandé la possibilité d'installer un boîtier d'appel au niveau du passage piéton de l'angle du quai Henri IV et de la rue de Schomberg.
12. Est-il possible de reculer la palissade rue d'Arcole, sur le parvis de Notre-Dame, afin de faciliter le passage des vélos ?
13. Quels sont les calendriers des travaux du secteur de la rue Poulletier et de l'Eglise ?
14. Quelle est la sonorisation autorisée pour les événements municipaux sur les quais ?
15. Suite aux travaux sur le trottoir au pied du pont Louis-Philippe, l'égout est bouché, ce qui fait que l'eau stagne en permanence. Une intervention est-elle programmée ?
16. Existe-t-il un numéro à contacter pour signaler des problèmes liés aux productions audiovisuelles réalisées à Paris Centre ?
17. Il est demandé des informations sur l'organisation de la circulation durant les futurs Jeux Olympiques.
18. Il est demandé si le recrutement pour être volontaire de Paris dans le cadre des Jeux Olympiques est déjà complet et fermé.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra **le 10 janvier 2023**.